

juteur.—Règle de conduite énoncée par Mgr. Plessis dans son mandement.—Embarras créés à Mgr Plessis par les autorités civiles.—Mémoire de Mgr Plessis au gouverneur Prévost.—Conduite de Mgr Plessis lors de la guerre de 1812.—Il fonde une mission au Nord-Ouest.—Faveurs que fait accorder le gouverneur Sherbrooke à l'église du Canada.—Nouvelle délimitation du diocèse de Québec.—Mgr Plessis fonde un collège à Saint-Roch de Québec.—Il est nommé archevêque et son église est érigée en métropole.—Le Haut-Canada et le Nouveau-Brunswick avec l'île du Prince-Edouard sont détachés du diocèse de Québec.—Voyage de Mgr Plessis à Rome.—Issue des négociations de Mgr Plessis avec les cours d'Angleterre et de Rome.—Mgr Lartigue suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec.—Mgr Provencher, vicaire apostolique du Nord-Ouest.—Les dernières années de l'administration de Mgr Plessis.—Sa mort.—Jugement sur Mgr Plessis.—Difficultés de Craig avec la chambre d'assemblée.—Exclusion des Juifs de l'assemblée législative.—Fondation du collège de Saint-Hyacinthe.—Guerre de 1812.—Traité de Gand.—Mort presque subite du duc de Richmond.—Fondation des collèges de Ste-Thérèse et de Chambly.

Mgr PANET, douzième évêque de Québec.. 128

Dalhousie et Aylmer, gouverneurs.—Kempt, administrateur.—Lieu et date de la naissance de Mgr Panet.—Date de son sacre.—Mgr Panet devient évêque de Québec.—Il se choisit un coadjuteur.—Erection du diocèse de Kingston.—Fondation des collèges de Ste-Anne-la-Pocatière, de l'Assomption et du couvent de la Providence.—Mgr Panet renonce à l'administration du diocèse.—Sa mort.—Difficultés des gouverneurs Dalhousie, Aylmer et Sir Kempt avec l'assemblée législative.—Loi permettant aux notables d'assister et de voter aux assemblées des mar-